

Quelques dates à retenir pour les semaines à venir

Pendant la semaine,
le Saint Sacrement repose dans le tabernacle de la Chapelle Sainte Anne.

Annonces

Samedi 20 et dimanche 21 mai : journées d'entraide et d'amitié pour les prêtres à la Maison Marie-Thérèse - 277 boulevard Raspail, 75014 Paris. Le bénéfice de ces journées est destiné au financement du service d'entraide des prêtres et religieux des diocèses de Paris, Créteil, Nanterre et Saint-Denis, à l'aménagement du cadre de vie des prêtres âgés en résidence à la Maison Marie-Thérèse et en d'autres lieux, à l'amélioration de l'accueil des prêtres étudiants étrangers.

Fête de l'Ascension

- Mercredi 24 mai : messe anticipée à 18h15 (entrée par le 70 rue de Vaugirard).
- Jeudi 25 mai : messe à 11h00 (entrée par le 70 rue de Vaugirard).

Mardi 30 mai : de 19h30 à 21h30, veillée de prière pour la vie en la cathédrale Notre-Dame de Paris, avec les évêques d'Île de France.

Vendredi 9 juin : Visite aux chandelles et aux chants d'elle dans l'église Saint Joseph des Carmes, avec Marie de Mandat-Grancey, guide conférencière, Laetitia du Roy, mezzo-soprano et Roch Lescuyer, organiste

19h30 : remise des cierges et début de la visite

21h15 – 21h45 : apéritif dans la salle Frassati

Participation : 10 euros ou plus

Samedi 10 et dimanche 11 juin : Quête pour le Denier de Saint Pierre.

« DENIER de l'EGLISE » 2017

La Campagne 2017 du denier de l'Eglise se poursuit.

Si vous ne l'avez pas reçue, merci de prendre l'enveloppe qui se trouve dans les présentoirs sur les tables au fond de l'église.

Vous pouvez aussi effectuer votre don sur le site de l'Eglise Saint Joseph des Carmes www.sjdc.fr (66% de votre contribution est déductible de l'impôt sur le revenu)

Votre soutien est indispensable. Merci.

Eglise Saint Joseph des Carmes

6^{ème} dimanche de Pâques, 21 mai 2017

Actes des Apôtres 8, 5-8.14-17

Psaume 65

I Pierre 3, 15-18

Jean 14, 15-21



Vers l'Ascension

« Je ne vous laisserai pas orphelins » (Jn 14, 18)

Avant sa Passion, Jésus prépare ses disciples à son départ vers le Père. Ce départ pose la question de l'amour à venir des disciples pour Jésus. Cet amour s'exprimera à travers la garde des commandements de Jésus, c'est-à-dire le commandement de l'amour mutuel. Saint Jean exprime en termes juifs ce qui sera à vivre : la loi de Jésus, c'est-à-dire la loi de l'amour fraternel, reflet visible de la communion trinitaire. En retour de cet amour des disciples, Jésus promet de prier le Père. Tel est l'acte de Jésus et en réponse à cette prière de Jésus, le Père donnera un autre Paraclet, c'est-à-dire un autre défenseur : l'Esprit de la vérité. Cet Esprit, les disciples le connaissent déjà car il demeure sur la personne de Jésus (cf. Jn 1, 32). Jésus annonce par ailleurs sa venue à venir : « je ne vous laisserai pas orphelins. Je viendrai vers vous » (14, 18). De quelle venue s'agit-il ? De cette venue qu'est sa résurrection ? De sa venue à la fin des temps ? De sa venue mystérieuse dans la vie de l'Eglise ? A priori, de sa résurrection. Avec sa mort, Jésus devient invisible pour le monde. Dans sa résurrection, ses disciples le voient : « vous, vous verrez que je vis » (Jn 14, 19).

Père Nicolas Delafon

